

Propos sur le Dictionnaire biographique et les classes dirigeantes

Fernand Ouellet

Volume 14, numéro 2, spring 1985

URI : https://id.erudit.org/iderudit/acad14_2rv03

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Department of History of the University of New Brunswick

ISSN

0044-5851 (imprimé)

1712-7432 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ouellet, F. (1985). Propos sur le Dictionnaire biographique et les classes dirigeantes. *Acadiensis*, 14(2), 133-146.

and only a proper noun and not a subject index is provided. Similarly the usefulness of *The Island Family Harris* is lessened by the complete absence of an index and by idiosyncratic notes.

Emigrant letters should be used with other historical sources to provide a longitudinal view of the process of emigration to Canada and of the creation of new communities. Yet not all collections of letters delineate the emigrant experience. Although both the Robb and Ewing volumes concern a single community, Fredericton, over 30 years, only the Robb letters actually document the adaptation of a Scottish emigrant to his new home. Using the papers of Robb's professional and social acquaintances, it may be possible to assess the cultural transfer and change experienced by upper middle class Scottish emigrants to New Brunswick. However only a small proportion of emigrants to British North America belonged to the class represented by Robb or the other two authors whose letters are discussed here. It is to be hoped that the letters of labouring and agricultural emigrants can be found, if not for publication, then at least for analysis in historical studies of emigrant groups. The import of recent writing on pre-Confederation Canada is to deny and finally lay to rest the concept of a single ideological fragment shaping Canadian society and politics. The separate cultures and distinct experiences of emigrants from the British Isles dictated that diversity; conflict and compromise were written into the Canadian nationality from its origin. The task before historians is to identify our varied cultural inheritances and to map their transfer to and development in this country. The letters of 19th-century emigrants offer a valuable starting point.

MARIANNE McLEAN

Propos sur le *Dictionnaire biographique* et les classes dirigeantes

LORS DE LA PUBLICATION EN 1966 du volume I du *Dictionnaire biographique du Canada*, nous avons fait paraître un compte rendu dans lequel nous insistions entre autres sur l'intérêt primordial de cette oeuvre collective pour l'histoire des élites et des structures sociales au Canada.¹ Cette remarque allait presque de soi puisque ceux qui avaient conçu et planifié cette entreprise de grande envergure, avaient voulu que le *Dictionnaire* fasse état de la façon la plus exhaustive et équilibrée possible de la contribution des individus les plus marquants de ce pays et de ceux des autres pays à l'évolution du Canada. Comme il s'agissait non seulement d'une oeuvre de portée nationale, habitée d'une certaine intention patriotique, mais surtout d'une production scientifique faite d'études rigoureusement construites à partir de recherches originales, le choix des personnages qui

1 *Canadian Historical Review*, XLVIII, 1 (March 1967), pp. 60-61.

devaient trouver place dans le *Dictionnaire* fut pratiqué avec le plus grand soin par des comités de spécialistes assez représentatifs, il faut dire, des différents courants historiographiques canadiens. Ce furent eux qui décidèrent des espaces qui devaient être réservés à chacun des individus appelés à figurer au *Dictionnaire* et qui suggérèrent les auteurs des textes les plus considérables. Si erreur il y eut parfois dans ces attributions de mérite, le biais ne fut certainement pas systématique. En tout cas, cette erreur peut être facilement décelée à la seule lecture des textes dont le degré de densité ne varie pas uniquement en fonction du talent et des labours de leurs auteurs mais aussi en regard du bien ou mal fondé de la décision initiale de retenir tel ou tel nom et de situer tel ou tel personnage dans une catégorie donnée plutôt que dans une autre. Bien sûr, il existe des cas problématiques mais, dans l'ensemble, tout cela n'est pas tellement sérieux.

Bien entendu, ce genre de productions historiographiques, dont le but premier est de fournir aux chercheurs et aux autres usagers de cette oeuvre le maximum d'informations pertinentes sur les notables d'autrefois, est tellement centré sur l'individuel, l'unique, le non-répétitif et l'exceptionnel qu'il se prête aussi mal à la généralisation qu'aux aperçus analytiques sur les humbles et les silencieux, à tel point qu'on serait peut-être mal venu d'y chercher les éléments d'une histoire générale du pays telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Il ne fait pas de doute cependant que la plupart des responsables successifs du *Dictionnaire* furent conscients de ces limites. C'est sans doute pour réduire la force irrésistible de ces tendances vers l'unique, l'exceptionnel et l'illustre qu'ils firent un effort particulier pour assurer dans cette oeuvre une présence minimale, au moins symbolique en quelques cas, aux paysans, aux artisans, aux journaliers, aux femmes et aux Indiens. Mais tout cela ne modifie pas le fait fondamental que le *Dictionnaire biographique*, comme toutes les entreprises similaires, est de sa nature une oeuvre axée sur les réalisations des classes dirigeantes et, parmi celles-ci, d'une élite. Par conséquent, tout effort pour en dégager la signification en ce qui concerne l'évolution de la société canadienne doit partir de cette évidence.

Il faut dire aussi que, depuis 1966, huit volumes ont paru (les cinq premiers couvrant la période qui va de l'an 1000 à 1820 et les trois autres consacrés aux personnages décédés entre 1861 et 1890) et que, d'une production à l'autre, la direction du *Dictionnaire*, a amélioré ses façons de faire. Pour chacun de ces livres, une masse documentaire énorme fut accumulée par les auteurs des textes et par le personnel du *Dictionnaire*, qui devait permettre de recouper, de contrôler et d'enrichir les blocs d'informations recueillies par les auteurs des volumes suivants. Sans aller jusqu'à vouloir standardiser les biographies, les responsables du *Dictionnaire* devinrent quand même de plus en plus sensibles à la nécessité de trouver des réponses à un certain nombre de questions de base relatives à l'origine sociale, aux alliances familiales, aux occupations et à la fortune des individus en question. Cela explique pourquoi, depuis nombre d'années, le personnel du *Dictionnaire* a ajouté à la fin de chaque nouveau volume des tableaux regroupant les personnages étudiés en catégories occupationnelles,

ethniques, géographiques, etc. et pourquoi, tout récemment, il a repris dans un fascicule spécial, en le complétant, tout cet ensemble statistique. De ces données qu'on ne peut pas nécessairement utiliser telles qu'elles, il ressort que le *Dictionnaire* lui-même peut faire l'objet d'un certain traitement statistique visant au moins à faire émerger les conceptions qu'il véhicule à propos des structures sociales et de leur évolution.

Même en limitant notre discussion aux seuls volumes IV et V (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, 1983) qui traitent des personnages décédés entre 1771 et 1820, notre intention n'est pas de faire ressortir tout ce qui, dans ces deux ouvrages, peut avoir une portée générale mais seulement d'identifier quelques avenues particulières susceptibles de mettre en valeur les potentialités du *Dictionnaire* dans cette direction. Il est certain en tout cas qu'on ne saurait trouver satisfaction à cet égard dans les deux essais introductifs du volume IV pour la simple raison qu'ils manquent vraiment d'ampleur; celui de Pierre Toussaint est trop accroché aux perspectives constitutionnelles et celui de Naomi Griffiths est trop centré exclusivement sur le particularisme acadien, décrit avec une saveur romantique, pour être vraiment utiles. C'est sans doute pour ce motif bien fondé que la direction du *Dictionnaire* a discontinué cette pratique des aperçus généraux en tête de volumes dont les bénéficiaires ne pouvaient paraître que marginaux et abandonné aux usagers eux-mêmes le soin de tirer les conclusions générales qui se dégagent de la substance des écrits.

En effet, celui qui parcourt avec la moindre attention les cinq premiers volumes du *Dictionnaire* est assez vite frappé par l'extraordinaire présence du fait militaire dans chacune des colonies qui, après l'indépendance américaine, se trouvaient encore sous contrôle britannique. Les événements militaires imprègnent les choses à tel point qu'on peut se demander si, imperceptiblement, toute cette oeuvre n'aurait pas été contaminée par ce biais. Pourtant, à y regarder de plus près, il n'en est rien. Nous pensons que, si à l'aide du *Dictionnaire*, il est non seulement possible pour cette période de rédiger une histoire militaire du Canada mais qu'il est également faisable, en s'inspirant de cet arrière-plan militaire, de concevoir pour ces deux siècles une histoire générale du Canada qui serait davantage équilibrée que les synthèses actuelles, c'est que les événements militaires occupent une place plus considérable qu'on ne l'a cru dans l'évolution de ces sociétés coloniales. Pour les individus qui décédèrent entre les années 1771 et 1820, tout autant que pour ceux qui les avaient précédés, l'activité militaire constitua sous une forme ou sous une autre un aspect fondamental de leur existence. C'est pour cette raison que, sans compter les soldats et ceux qui eurent le moindre ingrédient militaire dans leur expérience, plus de 35 pour-cent des personnages qui apparaissent dans les volumes IV et V, sont des officiers militaires. Incontestablement, il s'agit du groupe social le plus nombreux inscrit à ce palmarès des élites. On ne peut donc s'étonner d'entendre résonner au fil de ces pages l'écho continu et profond de tous les événements militaires significatifs depuis ceux de la guerre de Sept Ans jusqu'à ceux des guerres de la Révolution et

de l'Empire et de la guerre de 1812.

Il serait cependant exagéré de partir de cette constatation pour prétendre que la conjoncture militaire est le facteur par excellence qui polarise l'existence de ces sociétés coloniales. Il suffit de lire attentivement ces biographies pour comprendre que les politiques impériales et même les stratégies militaires furent davantage conditionnées par les impératifs de l'économie nord-atlantique que par des considérations proprement militaires. En effet la lutte presque incessante opposant la France, l'Angleterre, l'Espagne et leurs colonies respectives ne prend tout son sens qu'en fonction de leurs rivalités pour le contrôle des pêcheries, de la traite des pelleteries et des productions des Indes occidentales. Dans ce contexte de compétition internationale, la défense et la promotion des intérêts impériaux nécessitaient souvent dans les moments d'urgence l'envoi de troupes régulières dans les colonies. Une fois les hostilités terminées, les officiers responsables de ces armées retournaient avec leurs hommes dans la métropole ou allaient oeuvrer sur un autre champ de bataille.

Le *Dictionnaire* fait souvent état de ces personnages qui, parfois, décidèrent de se fixer en milieu colonial et de ceux qui, sans avoir pris racines en ces lieux, jouèrent néanmoins un rôle capital dans la défense du Canada. Louis-Antoine de Bougainville et James Abercrombie sont des exemples à cet égard. Mais les officiers militaires dont on voit les noms dans le *Dictionnaire* collèrent en général de plus près que ces combattants d'un moment à la société locale. Ce fut certainement le cas des gouverneurs venus exercer dans les Maritimes et la vallée du Saint-Laurent leurs fonctions civiles et militaires. Nombre d'entre eux ne se contentèrent pas d'exercer les pouvoirs qui leur étaient dévolus mais, à l'exemple de Vaudreuil et de James Murray, ils eurent plutôt tendance à vouloir se constituer des domaines fonciers et même, pour certains d'entre eux, à vouloir tirer profit de la traite ou des pêches. Ils devinrent alors le centre de diffusion de rivalités et de luttes dont l'enjeu était le pouvoir social. En lisant ces biographies de gouverneurs, de lieutenants gouverneurs ou celles de membres de leur entourage, on décèle facilement à l'échelle de toutes les colonies le même type de fermentation politique et sociale attisée par les intérêts économiques. Pour n'en citer que deux parmi un grand nombre, la biographie de Joshua Mauger, marchand d'Halifax, et celle de Phillips Callbeck, fonctionnaire à l'île-du-Prince-Edouard, sont de bons exemples de ce genre de rapports.

Ces portraits d'officiers militaires démontrent qu'en plus d'être liées dans la plupart des cas à la noblesse, à l'aristocratie britannique ou, encore, à la gentry, ces hommes de guerre professionnels fixèrent en assez grand nombre et d'une façon permanente leur résidence dans le pays, ce qui ne les empêcha pas d'aller parfois faire campagne en dehors de la colonie. Dans toutes les colonies, ces éléments aristocratiques proliférèrent jusqu'à un certain point mais c'est seulement au Québec (et peut-être à l'île-du-Prince-Edouard), où l'économie était surtout continentale, qu'ils eurent le temps de se développer et de se lier les uns aux autres au point de donner naissance à une classe dirigeante. Cette noblesse

militaire qui en arrive à dominer le corps des officiers dans les troupes de la marine stationnées au Canada, dont le mérite de ses membres fut souvent reconnu par des attributions de Croix de Saint-Louis, est comme les biographies en question le prouvent, une noblesse foncière. C'est elle qui, avec les ecclésiastiques, possède l'essentiel du patrimoine foncier de la colonie. Non seulement, à l'époque française, fut-elle favorisée à l'extrême par les représentants du roi chargés de la distribution des seigneuries mais, fait tout aussi significatif, elle n'eut pas de difficultés à maintenir sa prépondérance en ce domaine. Il ne fait pas de doute non plus, à en juger par les postes et les faveurs qu'elle reçoit, que cette aristocratie locale détient grâce aux gouverneurs, aux intendants, à des gens de robe et des bourgeois influents bien en place une large part du pouvoir politique. C'est pourquoi, en Nouvelle-France, ces nobles furent aussi associés de différentes façons au conseil de la colonie. Plus tard, sous le régime britannique, alors qu'ils jouèrent avec leurs équivalents sociaux anglophones, également bien ancrés dans la propriété seigneuriale depuis 1760, un rôle dominant parmi les officiers de milice et les officiers du *Royal Canadian Volunteer*, plusieurs nobles se retrouvèrent en leur compagnie dans les conseils législatif et exécutif.

Tous ces traits qui ressortent des informations contenues dans les biographies permettent de comprendre pourquoi ces officiers militaires qui furent en charge des forts et des postes à titre de commandants, furent tellement impliqués dans la traite des pelleteries. Dans le volume IV du *Dictionnaire*, 34.8 pour-cent des 112 officiers dont nous avons retenu les noms pour toutes les colonies britanniques, étaient engagés à des titres divers dans la traite des pelleteries. Par contre, lorsque après 1760 leur domination politique fut en grande partie détruite, leur présence dans ce secteur s'effondra au point de ne plus inclure dans cette catégorie que 14.6 pour-cent des effectifs. Après la lecture des biographies des volumes IV et V, il ne fait pas de doute que la noblesse, la classe dirigeante laïque de la colonie de la vallée du Saint-Laurent, dont la présence est tellement intense dans les trois volumes précédents, reste puissante mais que son pouvoir est en déclin, phénomène qui s'accroît vers la fin du siècle et éclate pendant les deux décennies suivantes. A cette date, l'entrée de nobles dans les professions libérales n'est pas encore bien dégagée en tant que phénomène nouveau.

Cette analyse ne débouche pas, du moins en ce qui concerne la vallée du Saint-Laurent, sur l'image d'une société dans laquelle la mobilité sociale aurait atteint un tel degré de développement que les anciens cadres aristocratiques seraient devenus périmés. Au contraire, il est vraiment difficile de trouver des preuves solides et abondantes de la pertinence de thèses comme celle de la frontière avec ses postulats sur la modernisation, comme celles mises de l'avant par les nationalistes traditionnels sur l'épuration des institutions anciennes sous l'effet des vertus de la race ou celle des néo-nationalistes sur l'émergence de la bourgeoisie en tant que classe dirigeante de la nation. Il est vrai que, dans ce groupe des officiers militaires, on retrouve encore les descendants des familles bourgeoises

anoblies au XVIIe siècle et qu'elles avaient alors perdu toutes les caractéristiques qui avaient été celles de leur milieu d'origine. A cette époque, les Lemoine, les Boucher, les Godefroy et les Aubert n'étaient plus différents des Lagardeur, des De Lotbinière, des De Contrecoeur et des De Ramesay, familles qui autrefois avaient donné le ton à cette aristocratie en formation. Mais ces cas d'ascension sociale qui dataient d'au moins un siècle, avaient plutôt contribué à la cristallisation d'une société construite sur le modèle de celle de la France d'Ancien Régime qu'à sa transformation en profondeur à court et à moyen termes.

Cette rigidité de la structure sociale est tellement marquée qu'on peut difficilement imaginer un processus très considérable de promotion sociale par lequel des individus en grand nombre seraient passés de la paysannerie et des milieux modestes de l'artisanat à la bourgeoisie et, dans un autre temps, à l'aristocratie. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons préparé un tableau relatif à l'occupation du père chez les marchands dont les noms figurent dans les volumes IV et V du *Dictionnaire*.

Tableau I

Occupation du père chez les marchands

	Francophones		Anglophones		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
professionnels	6	6.4	4	2.9	10	4.3
marchands	51	54.3	24	17.2	75	32.2
artisans	10	10.6	9	6.5	19	8.1
marins et pêcheurs	4	4.2	0		4	1.7
militaires	2	2.1	4	2.9	6	2.6
cultivateurs	2	2.1	5	3.6	7	3.0
inconnus	19	20.3	93	66.9	112	48.1
Total	94	100	139	100	233	100

Il ne fait pas de doute ici que la société canadienne-française est à cette époque non seulement fortement structurée mais que les perspectives de promotion y sont limitées et ardues. Marchands et négociants se recrutent d'une façon massive chez les marchands, les professionnels et les militaires dans une proportion de 62.8 pour-cent et, seulement d'une façon marginale, dans les couches supérieures de l'artisanat et de la paysannerie. Il faut quand même noter que le passage d'une classe à l'autre est plus facile chez les artisans, en particulier parmi ceux qui oeuvraient dans le secteur de la construction. Compte tenu de tout cela, il reste que la seule possibilité pour les milieux populaires ordinaires, si elle existe, de s'élever devrait s'exprimer à travers le 20 pour-cent des inconnus. A

condition toutefois que la difficulté de savoir l'origine sociale des personnages en question soit davantage reliée, comme cela est plausible, à la modestie de leurs origines plutôt qu'au manque d'intérêt de l'auteur de la biographie pour ce genre d'informations. A cet égard, il est important de noter que, du volume IV au V, la proportion des inconnus francophones diminue de 23.7 pour-cent à 15.4 pour-cent alors que le pourcentage des marchands issus de familles de commerçants, de professionnels et de militaires fléchit seulement de 63.6 pour-cent à 61.5 pour-cent. Ainsi, à mesure que s'éclairent les antécédents familiaux des inconnus, le pourcentage des marchands qui viennent des strates élevés de l'artisanat et de la paysannerie augmente d'une façon substantielle: 12.7 pour-cent à 23.1 pour-cent. Que peut-on en conclure si ce n'est qu'après le début du XIXe siècle la mobilité sociale s'accroît quand même chez les Francophones sans que, pourtant, le taux de recrutement des marchands dans les milieux populaires ordinaires se soit vraiment modifié.

Chez les Anglophones, la situation est inverse. Le pourcentage des marchands dont l'origine sociale est inconnue est tellement élevé et le demeure tellement du volume IV au volume V, qu'on doit d'abord se demander si cet écart ne s'expliquerait pas en grande partie par le peu d'intérêt des collaborateurs anglophones du *Dictionnaire* pour les données de caractère social. Même s'il y avait quelque vérité dans cette observation, nous aurions quand même la conviction que l'explication de la grande incertitude qui plane au sujet de l'origine sociale des marchands anglophones se trouve ailleurs, en particulier dans le fait que, parmi eux, le nombre des immigrants est fort élevé. En effet, à mesure que, du volume IV au volume V, le pourcentage de marchands nés au pays augmente un peu et que les origines sociales sont un peu plus nettes, la proportion de ceux qui se recrutent dans la même catégorie sociale: marchands, professionnels et militaires monte de 21 pour-cent à 24 pour-cent. De tout cela se dégage quand même l'hypothèse que, en raison du poids considérable de l'immigration dans la constitution de la classe marchande anglophone, le groupe est encore à cette date si mal structuré que les possibilités de recrutement à partir des milieux populaires ordinaires y sont, pour un temps encore, assez substantielles. A moins, peut-on se demander, qu'on soit alors en présence d'une structure sociale plus accueillante à l'endroit de l'homme du peuple ordinaire désireux de monter dans l'échelle sociale! Tout cela est à vérifier.

Cette classe marchande qui se retrouve à travers toutes les colonies britanniques depuis Terre-Neuve jusqu'au Haut-Canada, ce qui ne veut pas dire que l'économie des provinces de l'Atlantique ait été alors bien intégrée avec celle de la vallée du Saint-Laurent, et dont le poids dans la société varie d'un endroit à l'autre sur le territoire est, cela va de soi, présente dans tous les secteurs de l'économie: dans les pêcheries, la construction navale, le trafic du blé, le commerce d'importation mais surtout dans la traite des pelleteries. De tous les hommes d'affaires des colonies britanniques dont les biographies figurent dans les volumes IV et V du *Dictionnaire*, 53.1 pour-cent d'entre eux sont liés de

différentes façons au trafic des pelleteries.

A propos du profil de cette bourgeoisie d'affaires dont le développement peut être dégagé comme nous le faisons ici, des biographies elles-mêmes, il est essentiel d'insister sur un fait qui va entièrement à l'encontre des interprétations véhiculées par les courants historiographiques nationalistes qui accordent au patronage un rôle déterminant dans la réussite financière et sociale des marchands. En effet, il ressort de ces dossiers que, dans la plupart des cas, le patronage, loin d'être à l'origine des fortunes et du pouvoir des individus, ne fut le plus souvent que la consécration de succès antérieurs qui furent à l'origine de l'octroi par l'Etat de fonctions qui avaient une signification à la fois économique et sociale et les conduisirent même jusqu'à la noblesse. Ainsi, à l'époque française, ce fut le cas de bien des marchands, tels Jean Leber, C. Lemoine, Charles Aubert de la Chesnaye et J. Godefroy qui à mesure que se concrétisèrent leurs succès dans les affaires, accédèrent d'eux-mêmes ou à la suite de gratifications royales à la propriété seigneuriale, aux fonctions de commandement dans la milice et, pour couronner le tout, se virent octroyer des lettres de noblesse.

Au XVIIIe siècle, même si les perspectives d'anoblissement devinrent extrêmement limitées et si les bourgeois eux-mêmes devinrent enclins à cultiver les visées aristocratiques, ils ne furent quand même pas, dans un assez grand nombre de cas, insensibles à leur attrait. Mais, chez ceux qui se lancèrent à la poursuite de ces objectifs, on trouve, à part la réussite dans les affaires qui conditionne presque toujours le reste, les expériences suivantes: un premier ou un second mariage avec une fille de la noblesse (William Grant est un bon exemple à cet égard et à d'autres), l'achat d'une ou plusieurs seigneuries, des grades (de préférence celui de lieutenant-colonel) dans la milice, sans compter les postes de juges de paix et de marguilliers, et, pour compléter cet itinéraire vers le sommet, une élection comme député à l'assemblée législative, sorte de prélude pour nombre d'entre eux à une nomination de conseillers exécutif ou législatif. Alors que 40.4 pour-cent des marchands portés au *Dictionnaire* devinrent officiers de milice, seulement 14.4 pour-cent eurent droit à l'apothéose: un siège dans les conseils provinciaux.

La plupart des marchands eurent cependant des ambitions plus modestes, du moins plus conformes aux objectifs de leur classe. Il y a bien 20 pour-cent d'entre eux qui étaient devenus par achat ou par héritage propriétaires de seigneuries mais, en scrutant davantage les choses, on réalise que, le plus souvent, ils avaient acquis ce titre de seigneur moins pour des raisons sociales que pour des motifs économiques. Car, c'est seulement lorsque l'agriculture devint rentable qu'ils orientèrent d'une façon plus systématique leurs investissements dans cette direction et commencèrent à vouloir accaparer la terre dans les townships. Même si peu d'entre eux furent choisis marguilliers de leur église (3.7 pour-cent), ils apparaissent par contre en grand nombre dans le groupe des juges de paix: leur participation à ces postes rémunérés, sources de prestige et de pouvoir, se monte à 25 pour-cent de leurs effectifs. Plus attrayantes encore, bien que non

rémunérées mais non exemptes de retombées éventuelles sur ce plan, les fonctions de députés les attirèrent énormément. Le pourcentage des hommes d'affaires qui briguaient avec succès les suffrages de leurs concitoyens s'établit à 26.1 pour-cent.

Le profil des hommes de profession n'était pas tellement différent de celui des milieux d'affaires bien qu'on soit en droit de se demander si la compétence professionnelle eut, dans leur cas, autant de signification pour la réussite de leur carrière que le succès financier eut pour les hommes d'affaires. Il est vrai que la connaissance du droit était indispensable à tous ceux qui aspiraient à devenir juges et qu'elle était précieuse en bien des domaines. Il n'en reste pas moins qu'on pouvait acheter une seigneurie, se faire élire à l'assemblée législative, être fonctionnaire et même siéger dans les conseils sans avoir obtenu une licence de notaire ou d'avocat. Ces options étaient également disponibles pour les médecins, les ingénieurs et bien d'autres.

Tableau II

Les hommes de profession selon l'origine ethnique

	Anglophones		Francophones		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
notaires	0		16	47.1	16	16.5
avocats	26	41.3	4	11.8	30	30.9
médecins	9	14.3	7	20.6	16	16.5
arpenteurs	11	17.5	2	5.8	13	13.4
ingénieurs	7	11.1	3	8.8	10	10.3
imprimeurs	10	15.8	2	5.8	12	12.4
total	63	100.0	34	100.0	97	100.0

Il ne fait pas de doute que les professions étaient alors sur le point de se développer, d'une manière accélérée, d'autant plus que, vers la fin du siècle, la société avait acquis un caractère civil beaucoup plus marqué. A l'époque de la révolution américaine, certaines professions, tels la médecine et le génie, étaient encore bien imprégnées des traditions du milieu militaire dans lequel elles avaient baigné jusque là; mais, des biographies du volume IV à celles du volume V, il n'est pas difficile de constater que, pour un temps au moins, ces professions paraissaient marquer le pas alors que d'autres semblaient en pleine progression. L'ampleur considérable du mouvement des concessions de terres dans plusieurs colonies britanniques à la suite de la révolution américaine et de l'expansion démographique dans la vallée du Saint-Laurent suffit à rendre compte de la croissance substantielle du nombre des arpenteurs. Il est vrai que le nombre des notaires paraît assez stationnaire. Mais il faut se rappeler qu'il était encore

possible dans le Québec de l'époque d'associer la pratique du notariat à celle du droit et même à celle de l'arpentage et que la profession d'avocat était alors en voie d'occuper la place qui lui revenait dans toutes colonies britanniques de sorte que, du volume IV au volume V, la proportion d'avocats parmi les professionnels passe de 17 pour-cent à 41 pour-cent. Faut-il voir en tout cela les premiers symptômes d'un changement dans le rythme de croissance des professions et d'une mutation au plan des sources de leur recrutement? Il ne le semble pas puisqu'il existait assez peu de différences entre les marchands et les hommes de profession en ce qui concerne leur origine sociale.

Notons ici à propos des professionnels qu'il s'agissait d'une catégorie sociale dont les racines étaient moins profondes encore que celles des marchands et, c'est pourquoi, dans ce groupe, le pourcentage d'individus pour qui l'occupation de père est inconnue y est plus élevé que chez les hommes d'affaires. Cette affirmation vaut aussi bien dans ce cas pour les Francophones que pour les Anglophones. On peut en conclure à cet égard que le groupe des hommes de profession est en train de croître parallèlement, bien qu'avec un peu de retard, à la bourgeoisie marchande mais à rythme fort inférieur à celui qu'il atteindra une décennie plus tard. L'absence de maturité de ce groupe social explique en partie peut-être aussi pourquoi le recrutement des candidats aux professions s'opère encore d'une façon tellement dominante dans les classes dirigeantes: les nobles, les professionnels, les marchands, les officiers militaires et les fonctionnaires. Sur ce plan, il n'y a pas de distinction qui tienne vraiment entre les Anglophones et les Francophones.

Ainsi, en lisant les volumes IV et V du *Dictionnaire biographique du Canada*, on ne peut manquer de s'imprégner de l'idée qu'à peu près partout dans les colonies britanniques, il existait une classe sociale plus ou moins dominante selon les lieux qui, par ses origines et son rôle effectif dans la société, était assimilable à la noblesse et à la *gentry*. Même si, à Terre-Neuve, en Acadie, en Nouvelle-Ecosse, plus tard, au Nouveau-Brunswick, cette classe fut active et influente, il paraît difficile de conclure qu'elle ait pu exercer à ces endroits une hégémonie comparable à celle qu'elle détenait en Nouvelle-France et même dans le Québec d'avant 1791. Il est vrai que, dans ce Québec de la seconde moitié du XVIIIe siècle, les classes moyennes avaient commencé à émerger et à s'affirmer mais, à cet égard, elles ne semblent pas avoir eu dans l'ensemble de la structure sociale le poids qu'elles eurent alors dans les provinces de l'Atlantique. Cela s'explique sans doute par le caractère maritime de l'économie des colonies de l'Est mais aussi par l'importance capitale des mouvements migratoires qui, à notre avis, constituaient une telle source d'instabilité qu'elles rendirent difficile la cristallisation rapide à ces endroits des formations sociales. Cette observation, faite à maintes reprises dans ce texte à propos des nobles, des bourgeois et des professionnels, s'applique aussi à l'analyse de l'intensité de la présence cléricale dans ce milieu social.

Ce contraste entre le contexte social québécois et celui des autres colonies est

si marqué, au moins à court terme, qu'il apparaît d'emblée si on s'interroge le moins sur des questions aussi anodines en apparence que le lieu respectif de naissance des clercs francophones et anglophones.

Tableau III

Les clercs francophones et anglophones selon leur lieu de naissance

	Francophones		Anglophones		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Europe et ailleurs	42	50.0	28	62.2	70	54.3
Colonies américaines	0		17	37.8	17	13.2
Québec	41	48.8	0		41	31.8
Autres colonies						
britanniques	1	1.2	0		1	0.7
Total	84	100.0	45	100.0	129	100.0

Le fait le plus frappant peut-être au sujet de ces biographies de clercs est que pas un seul des prêtres catholiques, des pasteurs anglicans, presbytériens, méthodistes, baptistes et des rabbins d'origine anglophone exerçant alors leur ministère dans les colonies britanniques, hors les colonies américaines, n'était né dans ces colonies. Il faut noter toutefois que plus d'un tiers d'entre eux étaient originaires des treize colonies et que cela ne veut pas dire, pour autant que la proportion des anglicans en fut amoindrie. Dans le volume IV, ceux-ci constituaient moins d'un tiers des missionnaires et curés actifs dans l'ensemble des colonies mais, dans le volume suivant, cette part s'accroît d'une façon spectaculaire: 57.9 pour-cent des effectifs en question, donnant ainsi un élan à la cause de l'Église établie.

Chez les prêtres catholiques francophones, la situation est tout-à-fait différente puisque la moitié des clercs étaient originaires du Québec. Cela veut dire que, bien avant 1760, il existait dans la vallée du Saint Laurent un fort contingent de clercs d'origine coloniale dont la proportion est de 37 pour-cent dans le volume IV et de 70 pour-cent dans le V. Les historiens auraient par conséquent eu tort de faire remonter seulement à 1760 le processus de "canadianisation" du clergé québécois, puisque les biographies du volume IV (personnages décédés avant 1771) avaient trait à des individus qui avaient commencé à être actifs durant les décennies 1740-50 et 1750-1760 au moins.

Ces contrastes et ces changements deviennent encore plus significatifs lorsqu'on examine ces deux groupes de clercs en fonction du lieu de leur décès. Ces données prouvent que le contraste entre francophones et anglophones était plus apparent que réel puisque le pourcentage de clercs anglophones qui

Tableau IV

Les clercs francophones et anglophones selon le lieu de leur décès

	Francophones		Anglophones		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Europe et ailleurs	11	13.4	12	25.5	23	17.8
Colonies américaines	0		9	19.1	9	6.9
Québec	69	84.1	4	8.5	73	56.6
Autres colonies britanniques	2	2.5	22	46.8	24	18.7
Total	82	100.0	47	100.0	129	100.0

collaient suffisamment au pays pour y décéder est non seulement substantiel mais a tendance, du volume IV au volume V, à augmenter considérablement: de 40 pour-cent à 60 pour-cent. A peine amorcé en 1771 (volume IV), le processus de canadianisation du clergé anglophone progresse quand même rapidement, bien que moins avancé que chez les catholiques francophones.

A propos de ceux-ci, les données tirées des volumes IV et V permettent de pousser plus loin la remise en question des interprétations habituelles concernant la canadianisation du clergé québécois et la soi-disant pénurie de prêtres postérieure à la conquête de 1760. Le tableau suivant qui se limite au seul clergé séculier est des plus instructifs à ces deux points de vue:

Tableau V

Lieu de naissance et de décès des membres du clergé séculier catholique francophone

	lieu de naissance		lieu de décès	
	Nombre	%	Nombre	%
Europe et ailleurs	15	38.5	7	17.9
Colonies américaines	0		1	2.6
Québec	23	58.9	28	71.8
Autres colonies britanniques	1	2.6	3	7.7
Total	39	100.0	39	100.0

Il ne fait pas de doute, si ces chiffres sont aussi représentatifs que nous croyons qu'ils le sont, que la formation d'un clergé colonial québécois remontait au début du XVIIIe siècle au moins. Dans le volume IV, plus de 60 pour-cent des membres du clergé séculier étaient originaires du Québec et des autres colonies.

La conséquence de tout ceci est que le clergé régulier était celui qui se recrutait davantage dans la métropole et qui, le plus souvent, retournait en France. S'il y eut pénurie partielle de prêtres après 1760, ce fut surtout en raison de l'arrêt de l'immigration de membres de ce clergé régulier qui se manifesta par la suite par une pénurie relative des prêtres. Il faut quand même ajouter qu'il est permis de supposer à partir de nos chiffres que le pourcentage de membres du clergé régulier qui faisaient toute leur carrière au Canada s'est accru pendant la première décennie du XVIII^e siècle. C'était lui d'ailleurs, les Jésuites et les Sulpiciens en particulier, qui se recrutait davantage dans les classes dirigeantes.

Il serait cependant excessif de vouloir inscrire une opposition trop nette entre ce clergé régulier qui, par ses origines sociales, souvent inconnues, était davantage apparenté aux classes privilégiées de la société française, et le clergé d'origine locale qu'on pourrait croire issu des milieux paysans et artisanaux. En effet, 46 pour-cent des clercs étaient au contraire originaires de familles qui appartenaient aux classes dirigeantes de la colonie. Dans ce groupe, la bourgeoisie et la noblesse venaient en tête des éléments qui pourvoyaient la société en prêtres et religieuses. Notons toutefois que, dans le volume V du *Dictionnaire*, le pourcentage de clercs venus des familles d'artisans avait cru d'une façon substantielle.

Tableau VI

Origine sociale des clercs francophones et anglophones

	Francophones		Anglophones		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
nobles	14	16.6	0		14	10.8
professionnels	3	3.6	0		3	2.3
marchands	22	26.2	3	6.8	25	19.4
artisans	12	14.3	2	4.4	14	10.8
cultivateurs	3	3.6	2	4.4	5	3.9
autres:						
— pasteurs	0		4	8.8	4	3.1
— fonctionnaires	0		1	2.2	1	0.8
— instituteurs	0		1	2.2	1	0.8
— bedeau	1	1.2	0		1	0.8
— soldat	1	1.2	0		1	0.8
— esclave	0		2	4.4	2	1.6
inconnus	28	33.3	30	66.8	58	44.9
total	84	100.0	45	100.0	129	100

Une impression similaire se dégage des chiffres concernant le clergé anglophone. D'autant plus que les ministres anglicans dont l'origine sociale fut apparemment

plus difficile à retracer que celle des autres clercs, n'étaient pas ceux qui se recrutaient en plus grand nombre dans les milieux les moins aisés de la société anglaise et américaine.

Nous pourrions étendre cette analyse à d'autres groupes sociaux qui sont représentés au *Dictionnaire* et qui ne font pas partie des classes dirigeantes. Mais, comme nous l'avons déjà dit, les personnages retenus dans ces catégories ne sont ni suffisamment nombreux ni suffisamment révélateurs de leur groupe pour faire l'objet d'une analyse poussée. Ainsi, il y a dans le *Dictionnaire* un bon nombre d'individus qui, à certains égards, pourraient être classés parmi les artisans mais, après un coup d'oeil attentif, il faut bien se résoudre à ne voir en eux le plus souvent que de petits entrepreneurs et de petits commerçants identifiables à la couche inférieure de la bourgeoisie. On pourrait en dire autant des quelques specimens sociaux adonnés principalement à la culture de la terre. La même observation s'applique d'ailleurs aux personnages féminins dont les noms se recrutent à peu près exclusivement parmi les religieuses, donc parmi la gent cléricale. Restent donc l'esclave "Joe" et surtout les chefs Indiens à propos desquels sont racontés les événements militaires et, à travers eux, les changements économiques et les rapports interculturels. Ces quelques observations permettent de comprendre pourquoi nous avons centré notre propos de base sur les classes dirigeantes.

De tout cela se dégage finalement l'idée très nette que la société qui avait pris forme dans la vallée du Saint-Laurent avait non seulement acquis un assez haut degré de maturité mais que, malgré la rigidité de ses contours, elle avait quand même cédé jusqu'à un certain point aux pressions des forces économiques incarnées par les classes moyennes. On a même le sentiment qu'à la fin du siècle, elle commence à s'ouvrir davantage aux candidats à la promotion sociale venant des couches supérieures de l'artisanat et de la paysannerie.

Dans les provinces de l'Atlantique, au contraire, et, à plus forte raison dans le Haut-Canada, on a le sentiment très vif de se trouver en présence de sociétés qui en sont encore à une étape préliminaire dans le processus de leur formation. Cela explique le caractère flou et instable de leurs structures et, peut-être pour une part, par le fait que, dans ces colonies, la bourgeoisie d'affaires ait pu, face à la classe des militaires et grands propriétaires fonciers et face à un clergé hétérogène et mal enraciné, s'insérer avec plus de facilité dans la structure du pouvoir. A moins que tout ceci ne provienne du fait que les responsables du *Dictionnaire* furent moins diligents en ce qui concerne le choix des personnages venant des colonies britanniques autres que le Québec! Pour tout dire, nous n'en croyons rien.

FERNAND OUELLET